

Le conseil sécurité...

Attention à la neige et au verglas



Quel joli paysage lorsque la ville revêt son manteau blanc. Néanmoins les épisodes de neige et de verglas pendant la saison hivernale peuvent être sources de dangerosité et engendrer des glissades et des accidents de la route entre autres. Sous ces conditions climatiques, la vigilance est de mise et quelques précautions s'imposent.

D'abord en tant que piéton. Comme le suggère Simon Le Berre, lieutenant au centre d'incendie et de secours de Domont, « *il est préférable de revêtir des chaussures assurant une bonne adhérence (chaussures de randonnée, à relief...) pour éviter les risques de chute.* » Pour se protéger et protéger les autres, il importe de dégager la neige et de saler les trottoirs devant son domicile. « *Il faut aussi porter une attention particulière aux canalisations qui risquent d'être endommagées par le gel (mise hors gel des robinets extérieurs notamment)* » précise le lieutenant. De plus, soyez vigilant en cas d'installation d'éléments électriques ou de chauffage d'appoint qui peuvent produire du monoxyde de carbone.

En cas d'obligation de déplacement en voiture, des réflexes peuvent être adoptés pour éviter des incidents. Avant de partir, faites le point sur l'état de votre véhicule (pression des pneus, éclairage, chauffage, niveaux...). Assurez-vous que vous êtes bien équipé (gilets haute visibilité et triangle de signalisation, raclette, chaînes, couverture...).

Renseignez-vous sur l'état du réseau routier et les conditions de circulation, en prévoyant d'emprunter les axes majeurs, et respectez les déviations. Selon les prévisions météorologiques, différez votre départ ou empruntez les transports en commun.

Une fois en route, adaptez votre conduite (la neige entraîne une perte d'adhérence) : réduisez votre vitesse, augmentez les distances de sécurité et évitez les manœuvres brutales. En outre, ne dépassez pas les engins de salage et de déneigement (la route devant eux est sûrement verglacée) et facilitez leur passage. Dans tous les cas, tenez-vous informé avec les radios locales ou la fréquence 107.7, les panneaux, Bison futé... Enfin, chargez bien votre téléphone portable en cas d'alerte des secours. « *En cas de neige ou de verglas, un seul mot d'ordre : la prudence* » conclut le lieutenant Le Berre.

Renseignements au centre de secours de Domont : 0130 1190 70. Pour joindre les pompiers, composez le 18.